



CFE-CGC NORAUTO

www.cfe-cgc-norauto.com

Norauto

NAO : LA CFE-CGC REVENDIQUE À COMPTER DU 1er OCTOBRE 2019

Salaires : +3%

+ revalorisation de 10% de la grille des salaires mini pour les Cadres (mesure d'équité par rapport aux autres catégories annualisées qui sont passées de 35 à 38 heures)

Prime annuelle d'objectifs pour les RS, adjoints RS et adjoints chefs d'atelier qui exercent les responsabilités de RS : 10% du salaire annuel (au lieu de 5% RS)



Reconduction de la prime collective mensuelle

Prime annuelle de congés payés : augmentation de 50%
augmenter la prime de congés pour la passer à 150 €, sans condition d'attribution.



Prime d'Intéressement :

Re-négociation de l'accord d'intéressement avec des critères atteignables et une mesure d'équité pour les Cadres : suppression de la grille au profit d'un taux de prime sur 100% du salaire .

Remise à zéro du plafond d'abondement du Plan d'Épargne Entreprise

CFE-CGC NORAUTO

1ère ORGANISATION SYNDICALE DE L'ENCADREMENT

www.cfe-cgc-norauto.com

